

JOURNAL

DE LA COMMUNE DE PUY D'ARNAC

Janvier 2021



ENSEMBLE POUR CHEMINER !

Le Mot du Maire

Tout d'abord je souhaite la bienvenue et une excellente intégration aux nouveaux arrivants, à vous qui avez choisi notre petite commune où il fait bon vivre.

Le nouveau Conseil Municipal et le personnel de la commune se joignent à moi pour présenter tous nos vœux aux habitants de PUY d'ARNAC pour une très bonne année 2021.

Que cette année soit bien meilleure que la précédente !



Durant cette période de pandémie, de couvre-feu ou de confinement, nous avons été attentifs à chacun d'entre vous, principalement aux aînés. Nous avons vérifié ou participé à ce que, soit dans le cadre familial, soit dans le voisinage, soit avec les amis ou nous-mêmes, ce lien matériel et social soit assuré et je souhaite vous en remercier.

En 2021, les interdictions de rassemblement se poursuivent. La traditionnelle rencontre appelée « Repas des Aînés » ne pourra avoir lieu. Nous avons essayé de nous projeter un peu plus loin en imaginant un grand moment de partage avec les aînés et tous les habitants de PUY d'ARNAC. Nous aurions souhaité fêter quelques événements marquants de 2020 mais toutes les incertitudes demeurent.

Alors, pour témoigner à nos Aînés toute notre amitié et notre attention, un modeste cadeau sera offert à chaque famille où au moins l'un des membres a au moins 65 ans (né en 1956) ou plus âgé, qui vote ou habite à PUY d'ARNAC. Ce cadeau sera remis par les Conseillers de la Commune courant du mois de février, à tous les Aînés présents sur notre Commune de PUY d'ARNAC durant cette période (avec le respect des gestes barrière).

Un grand MERCI ! A tous ceux qui ont dû s'adapter à ces conditions sanitaires particulières. Aux bénévoles qui ont fabriqué des masques pour leur famille, leurs amis, leurs voisins ou pour les agriculteurs, artisans, commerçants ou toute autre personne en contact avec du public. Aux actifs autorisés à poursuivre leur activité et qui ont dû travailler dans des conditions contraignantes.



Aux enseignants et aux personnels de l'école, aux agents techniques et administratifs de la Commune qui ont dû s'adapter aux différents protocoles successifs.

Aux enfants et aux jeunes qui ont respecté la distanciation sociale alors que leur vie devrait être expérience de rencontre et de partage.

Au nouveau Conseil Municipal pour leur implication et leur solidarité dans ces temps étranges où même la tradition du « MAI » n'a pu être respectée à leur grand damne.

Alors, souhaitons nous pour 2021 « santé et bonheur » et dès que possible « convivialité chère aux habitants de PUY d'ARNAC ».

La Communication

Nous avons créé un site Internet à l'adresse : www.puy-darnac.fr consultable aussi à partir du QR code



Ce site est peu actif et il mériterait d'être étoffé.

Nous avons souvent des informations qui pourraient être diffusées plus largement, souhaitez-vous nous transmettre une adresse mail ou un numéro de portable ? Si tel est le cas, il vous faudra rapporter à la Mairie (ou dans la boîte aux lettres de la Mairie) la fiche insérée dans le journal, dûment remplie et signée par chaque personne désirant être informée.

La Cafoulière

Cet espace naturel accueille régulièrement et de plus en plus de familles qui viennent se détendre et profiter :

Des tables de vision avec les écrits et les photos des bénévoles.

Du mobilier urbain, tables et bancs pour un petit moment de repos en admirant le panorama.

Des parcours pédestres maintenant identifiés. Vous trouverez « le sentier Les Fardines/Escaravage 15 kms » « le sentier Le Cros 1,7km » « le sentier Col de La Berche 2,5km AR » « le sentier Découverte 1,7km AR » « le sentier de Beyssin 5 kms », ce dernier étant inscrit au PDIPR, Plan Départemental des Itinéraires de Petite Randonnée.

Du parcours de VTT « La Cafoulière 25 kms ».

De la table d'orientation virtuelle présentant les communes voisines.

De ce petit havre de paix que nous essayons d'entretenir au mieux pour le confort de tous, (par exemple en remettant de la castine sur tout le chemin, en enlevant systématiquement les déchets.



L'Eglise

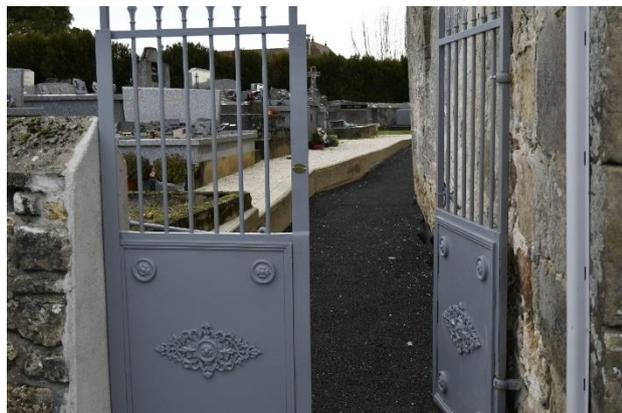
Durant toute l'année, nous avons dû faire face à des dysfonctionnements électriques tant au niveau des cloches que de l'éclairage extérieur. A maintes reprises, les cloches n'ont pu sonner et l'installation nécessite une mise en conformité. L'éclairage extérieur défectueux n'a pas pu être remis et devra être remplacé entièrement.

Nous envisageons d'essayer de réaliser ces travaux courant 2021.

Les Cimetières

La rampe d'accès pour toute personne à mobilité réduite, dans le cimetière derrière l'église, est opérationnelle. Le portail est installé

Les deux portails qui donnent sur la place sont réparés et repeints.



L'Appartement au-dessus de la Mairie

Les travaux sont terminés et la location interviendra très prochainement.

C'est un F4, avec 3 chambres et une salle à manger/cuisine. L'accès se fait par la porte de droite quand on est face à la Mairie.

Sur les photos en dernière page, vous voyez un appartement lumineux, spacieux et isolé selon les normes en vigueur. Nous souhaitons :

- Accueillir en priorité une famille dont les enfants bénéficieront de l'école du RPI
- Apporter des recettes de fonctionnement au budget communal et le sécuriser, nous estimons le prix de la location à 550 € hors charges.

Le TBI Tableau Blanc Interactif

A son tour, celui de la classe maternelle a été changé pour la rentrée scolaire.



L'Adressage

Enfin, c'est terminé ! Beaucoup de temps et d'énergie consacrés à cette tâche !

Les routes, les chemins, les impasses portent un nom et les maisons d'habitation, les sièges des entreprises ou d'exploitation agricole un numéro. Celui-ci est à récupérer à la Mairie pour ceux qui ne l'auraient pas encore.

Vous aurez également à transmettre votre nouvelle adresse à tous les organismes avec qui vous êtes en contact comme indiqué dans le courrier que je vous ai adressé.

Merci à tous les conseillers et les bénévoles de différents villages qui ont participé à l'installation des panneaux indiquant les noms de rue.

Je vous propose la liste des noms que nous avons validés en dernière page.

La Fibre optique publique

En juin 2021, voire avec un peu d'avance, la fibre arrive à proximité de chaque domicile. Elle transite principalement en aérien sur les poteaux des lignes téléphoniques et exclusivement sur le domaine public. L'élagage des arbres sur ces lignes évitera des chutes de branches ultérieures dont la responsabilité appartient au propriétaire.

Pour le raccordement, vous serez démarché par les opérateurs qui vous présenteront leur offre. Je vous invite à réfléchir dès à présent à votre besoin. Ensuite, l'opérateur que vous aurez choisi se chargera de la liaison à votre domicile.

La Voirie

La voirie est à la charge financière de la Commune de PUY d'ARNAC.

Les **routes communales d'intérêt communautaire**, gestion déléguée à la Communauté de Communes « MIDI CORREZIEN »

La route de CHAMPESTRAN, détériorée suite à la fermeture de la D38 au Pont de Montmaur a été restaurée avec le soutien du Conseil Départemental.

Le remplacement de la rambarde sur La Machale au bas de La Garenne Basse est en cours de réfection.

Les **routes communales d'intérêt non communautaire**, gestion confiée au syndicat « BELLOVIC »

La route de La Gironne dans sa partie basse a été re profilée et re goudronnée.

Les **chemins ruraux**, gestion confiée au syndicat « BELLOVIC »

Nous avons revu et goudronné l'Impasse du SUQUET et le Chemin du PEUCH.



. Les réparations

Comme d'habitude, OMAR et des membres du conseil ont comblé avec de l'enrobé à froid, les nids de poule sur les routes communales et les chemins.

Les dalles béton situées au milieu de la chaussée du Bourg de Laudubertie se déstabilisent et se cassent les unes après les autres. La réfection s'avérant trop onéreuse, nous avons choisi de les restaurer partiellement mais il s'avère que l'opération est peu efficace.

. Les fossés et le débroussaillage

Les fossés et le débroussaillage sont directement et entièrement à notre charge, sans aide spécifique.

Les coupes d'eau sont régulièrement faites par l'agent d'entretien mais trop souvent détériorées, parfois quelques jours après notre passage. Dommage !

Courant 2020, nous avons sollicité deux entreprises locales pour nettoyer mécaniquement les fossés. Mais bien des désordres ont occasionné des retards sur cette année si particulière. Fin janvier 2021, pratiquement 5 km de fossés seront curés.

La Salle Polyvalente

Cette salle est « une passoire thermique » avec une grande partie des huisseries qui date des années 40 et qui ne ferme plus.

Elle ne peut plus être utilisée en période hivernale du fait de l'incapacité à la chauffer.

Dans le cadre du Plan de Relance, nous prévoyons de la réhabiliter, l'étude de faisabilité est réalisée, le diagnostic énergétique en cours et un maître d'ouvrage retenu.

L'école

Le RPI de Nonards/Tudeils/Puy d'Arnac accueille 78 élèves dont 36 à Puy d'Arnac et 42 à Nonards dans 2 classes à Puy d'Arnac et 2 classes à Nonards.

En septembre 2020, 8 élèves sont entrés en petite section.

L'enseignement est dispensé par Cécile DRESSEN en petite et moyenne sections maternelles et par Yann LE GOFF (Directeur) en grande section et cours préparatoire.

Sonia GRAFFOILLERE accompagne une enfant à besoin spécifique.

Nadine MICHEL, Evelyne PERRIER et Valérie MONANGE se complètent pour l'accompagnement et la sécurité des enfants. Elles gèrent la garderie et la cantine.

Le tarif de la garderie est de 40 € forfaitaire par an et par enfant. Une soixantaine d'enfants en bénéficient.



La GARDERIE est ouverte

De 7h30 à 9h00 et de 16h30 à 19h00

Les LUNDI, MARDI, JEUDI & VENDREDI

L'organisation prévue est quasi identique à celle de l'année scolaire antérieure.

Cependant, c'est peut-être à l'école que les conditions sanitaires ont le plus perturbé l'organisation coutumière. Durant le premier confinement, fermeture de l'école et accompagnement des élèves à distance. Retour pour quelques semaines courant juin. Fermeture de la garderie par impossibilité de différencier les groupes. Réorganisation permanente des emplois du temps des personnels pour respecter les différents protocoles sanitaires. Distanciation sociale avec les enfants, etc.

Néanmoins, toute l'équipe, en redoublant d'effort, continue à sécuriser la vie scolaire.

A la cantine, une restauration la plus saine et équilibrée possible est préparée sur place par Valérie. L'an passé, nous envisagions de tendre vers la loi Egalim. Il s'avère que nous ne pouvons respecter ces directives que très partiellement. L'approvisionnement de proximité en circuit court tout comme en produit bio est très difficile à mettre en œuvre du fait de notre trop petite structure. Nous continuons cependant à faire de notre mieux pour nos enfants.

Quelques informations

Naissances

Leïla Plume CHABOT MAURER

Mariages

Quentin HALTER et Madeleine LEITZ

Décès

Raymonde PUYJALON - Marie Jeanne VERNEJOUX- Fernand SIMONET –

Célestin Jean Joseph PUYJALON

Samedi 25 avril 2020

*Hommage à Monsieur PUYJALON Célestin Jean Joseph
décédé le 22 avril 2020 à l'âge de 89 ans*

De 1971 à 2008, 37 années Maire de PUY d'ARNAC.

Pour valoriser notre Commune, Joseph avait toujours une idée derrière l'autre, toujours à la recherche de soutiens humains ou financiers. Il essayait toujours d'aller jusqu'au bout de sa logique. Sa vivacité d'esprit et son enthousiasme, son regard pétillant et sa ténacité l'ont amené à conduire bon nombre de projets.



En 1971, sa première délibération portait sur "l'achat d'un portique avec balancelles pour l'école". Autour de ce secteur qui lui tenait à cœur, il s'est mis périodiquement et régulièrement à l'ouvrage. En 76, en 81, des travaux intérieurs et extérieurs à l'école et l'aménagement d'une première cantine. En 82 et 83 une demande d'ouverture et l'aménagement d'une école maternelle intercommunale. Puis c'était du côté des sanitaires, du stationnement. Plus tard ce fut la création d'une classe pour le soutien pédagogique. Dans le domaine scolaire qui occupe bon nombre de Maires et que nous poursuivons sur les traces de Joseph, je souhaiterais qu'on le remercie d'avoir été un précurseur, d'avoir organisé le regroupement pédagogique avec les Communes de NONARDS et TUDEILS dès 1983. Je citerai les paroles de Joseph dans le journal de l'époque: " C'était au départ une demande des parents car ils avaient peur qu'il n'y ait pas assez d'émulation. Ce regroupement a évité la fermeture de la classe CP CE1. Mais la première conséquence du regroupement a été l'ouverture d'une classe maternelle"

En 1989, Joseph inaugure l'esplanade de "La Cafoulière". Notre petite bourgade pleine de quiétude pouvait enfin proposer à ses habitants et aux touristes en mal de nature, un lieu de détente convivial et familial. Des tables de vision et des chemins de randonnées permettent à chacun d'apprécier le panorama à 360°. Le rêve face au soleil couchant pouvait et peut toujours être aussi un sport bien apprécié. Je reprendrai encore ici les paroles de Joseph qui, un brin de malice dans la voix, expliquait au journaliste que "à une époque pas très lointaine, cet endroit très fréquenté par les bergères attirait surtout les bergers. Sans doute venaient-ils y cueillir cette espèce d'orchidée qui, si l'on en croit les gens d'ici, est introuvable ailleurs". En 2020, nous convoquons les compétences locales pour réactualiser et valoriser à nouveau notre Commune sur ce site.

Pour l'aménagement et la rénovation de l'église, comme je l'expliquais au nouveau prêtre venu se présenter la semaine dernière, dès 1976, Joseph aménage la place, rénove la toiture et les portes de l'église, en 82, remet en état le monument aux morts, en 84 puis en 87, restaure l'intérieur ainsi que le chœur de l'église et les vitraux. En 95 puis en 2000, c'est au tour du retable et de la chaire d'être admirablement bien restaurés. Il s'agit aussi d'aménager les cimetières, d'illuminer l'église et d'électrifier les cloches. Autour de l'église, il nous a montré la voie et nous avons essayé de poursuivre l'œuvre entreprise.

Quant à l'urbanisme et les réseaux, Joseph avait le souci de faciliter l'installation de nouveaux arrivants dont l'école était la première bénéficiaire. Les effets sur la vitalité de notre Commune s'en ressentent encore aujourd'hui. Comme lui, comme tous les Maires de notre Communauté de Communes "MIDI CORREZIEN" nous sommes attentifs à la démographie et à la qualité de nos réseaux. Hier c'était la voirie, l'eau et l'électrification, aujourd'hui la fibre va compléter ces équipements et Joseph m'en parlait il y a quelques mois encore comme d'une avancée certaine mais en confiance, "qu'il était loin de pouvoir l'appréhender". Alors notre conversation revenait vers les logements, ceux qu'il avait réussi à aménager en 2001, à La Marboutie, ceux qu'il n'a pas eu le temps de concrétiser toujours à La Marboutie et dont les plans sont actuellement dans nos archives, et celui auquel il a rêvé au-dessus de La Mairie. Pour le reconforter, je me suis permis de lui confirmer que ce dernier était en bonne voie de réhabilitation.

Un tout dernier domaine, celui de l'animation et du loisir. Joseph ne demandait qu'à être convaincu du bien-fondé de l'animation dans un village. "Les habitants doivent être contents et fiers d'habiter à PUY d'ARNAC" disait-il. Alors une subvention au moto cross, une autre au foyer culturel, et s'il est nécessaire de réaménager la salle polyvalente pour entre autres, faciliter l'expression du groupe théâtral affilié au foyer culturel, alors il n'hésitait pas et en 1990, il trouve les moyens d'aménager intérieurement cette salle. L'accessibilité et les extérieurs ont été réalisés par ses successeurs. Alors, me disait-il, "tu trouveras bien la solution pour rénover l'intérieur bien vieillissant".

Pour tout ce travail accompli, nous nous permettrons d'inscrire votre nom "Monsieur Célestin Jean Joseph PUYJALON" au fronton de notre Mairie.

*Ensemble, nous découvrirons la plaque en votre mémoire et partagerons un verre du souvenir.
Merci "Monsieur Le Maire"*



Recensement

Le dernier recensement a permis d'estimer la population au 1^{er} janvier 2021 à 292 habitants.

Le prochain recensement devait avoir lieu cette année en 2021. Au regard des conditions sanitaires actuelles, il est reporté pour l'instant en 2022.

Liste électorale

Cette liste compte maintenant 239 votants. Au 1^{er} janvier 2020, ce nombre a sensiblement diminué du fait du Brexit qui a exclu les votants de nationalité britannique.

Impôts

L'équipe municipale a une nouvelle fois choisi de ne pas augmenter les impôts en 2020.

La taxe d'habitation est supprimée pour les habitations principales. La Commune perçoit une compensation sur la base fiscale de 2017. Celle-ci est donc figée.

Cartes d'Identité et Passeport

Les demandes sont traitées à la Mairie de Beaulieu, sur rendez-vous au 05 55 91 11 31.

Permis de conduire et carte grise

Les demandes de **permis de conduire** et de **carte grise** se font exclusivement sur les sites :

- <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr> pour les permis
- <https://immatriculation.ants.gouv.fr> pour les cartes grises

La Maison de santé de Beaulieu va accueillir deux autres médecins à compter du 6 avril 2021.

Horaires d'ouverture de la MAIRIE

31 rue Jacques Favarel

OUVERTE au PUBLIC :

- **Le lundi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00**
- **Le jeudi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00**

La mairie est ouverte tous les jours sauf le mardi matin et le vendredi

Le Syndicat Mixte BELLOVIC www.bellovic.fr

8 Côte de Pierretailade 19500 MEYSSAC

TEL 05 55 84 03 58 – Mail contact@bellovic.fr



INFOS SUR LE MIDI CORREZIEN

ACTIONS 2020- PROJETS 2021

En matière économique- touristique

- MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE A BEAULIEU-SUR-DORDOGNE

Après plus d'un an de travaux, la Maison de santé, située 4-6 Rue Emile Monbrial face au siège de la Communauté de Communes, à Beaulieu-sur-Dordogne, a été inaugurée le 14 janvier 2020.

Cette Maison de Santé de 402 m² intégrée dans le paysage avec les galets de la Dordogne est ouverte au public et abrite des médecins généralistes, des infirmières, un ostéopathe, une nutritionniste et diététicienne, une pédicure-podologue, une sophrologue, une réflexologue et une psychomotricienne.

Elle va ainsi permettre d'améliorer l'offre médicale sur le territoire. En 2021, deux nouveaux médecins devraient intégrer cet espace.

- 100% FIBRE :

La fibre continue d'être déployée en Midi Corrèzien par la participation de la Communauté de Communes au programme départemental 100% Fibre. Elle finance ainsi à hauteur de 2,27 M€ l'installation d'environ 10 000 prises sur son territoire jusqu'en 2021. Une carte est disponible sur le site www.midicorrezien.com pour savoir à partir de quand votre commune sera raccordable.

De nombreux démarchages abusifs sont constatés vis-à-vis des offres internet or le Département de la Corrèze adresse une communication officielle aux entreprises et aux habitants lorsque la fibre est disponible dans une commune. Aussi, soyez très vigilants.

- ZONES D'ACTIVITE.

La communauté de communes dispose de zones d'activité sur lesquelles des terrains restent encore disponibles. Depuis la création de la communauté de communes, 3 terrains ont été vendus sur la ZA de Chauffour à NONARDS et 2 entreprises se sont installées.

- AIDES ECONOMIQUES COVID-19

La crise sanitaire liée à la pandémie du COVID-19 a provoqué l'arrêt des activités de commerce et de services touchées par une obligation administrative de fermeture. Aussi la communauté de communes Midi Corrèzien a décidé de s'impliquer dans le maintien des activités économiques de son territoire par une participation financière au fonds de solidarité et de proximité pour les commerçants, artisans et associations de Nouvelle-Aquitaine. Elle a ainsi abondé de 26 156,00 € ce fonds mis en place et géré par la plateforme Initiative Nouvelle Aquitaine.



Parallèlement, elle a accepté de prendre en compte les périodes de fermeture administrative des trois équipements touristiques gérés en délégation de service public (deux villages de vacances et le camping) en réduisant les redevances dues par les gestionnaires. Cela représente une perte de recettes d'environ 92 000 €.

En matière touristique

- CAMPING DE COLLONGES-LA-ROUGE.

La communauté de communes est propriétaire du camping de Collonges-la-Rouge situé à La Valane.

Depuis le 15 janvier 2020, le camping est géré en délégation de service public par la société Aquadis-Loisirs qui va en assurer la gestion durant les 20 prochaines années tout en investissant près de 1,4 M€ .

La piscine la Valane n'est pas intégrée dans cette gestion et reste gérée en régie par la communauté de communes.

- TENNIS COUVERT A LA VALANE

En 2020, des travaux de réfection de la surface de jeux ont été réalisés sur le court existant. Les cours de l'école de tennis et la pratique des compétitions officielles vont pouvoir reprendre dans la sécurité des utilisateurs.

En matière d'aménagement de l'espace

- PLUi

Le PLUi Midi Corrézien ne prend pas de retard ; sa phase d'analyse se poursuit avec le bureau d'études Dejante VRD et Construction ainsi que la communication auprès des élus et des habitants du territoire tant ce projet est essentiel pour le développement futur du territoire.

Les élus rentrent dans la 3^{ème} phase qui consiste à établir un zonage. L'élaboration du PLUi compte 5 phases qui devraient conduire à son approbation définitive fin 2022.

En 2020, un concours de dessins auprès des élèves du Midi Corrézien (maternelle, primaire, collège) a été imaginé sur le thème « **Dessine ta Commune dans 10 ans** ». Il se déroule du 16 novembre au 31 Janvier 2021. Infos disponibles sur le site www.midicorrezien.com et sur le Facebook. En 2021, une exposition itinérante dans chacune des communes présentera les œuvres des jeunes écoliers et des travaux jusqu'ici menés par les acteurs du territoire

- TRAVAUX DE VOIRIE

La Communauté de communes Midi Corrézien exerce la compétence « création, aménagement et entretien de la voirie » sur environ 293 kms de voies communales reconnue d'intérêt communautaire. En 2020, 20 communes ont été concernées par des travaux pour une enveloppe globale de 326 000 € HT.



La communauté de communes assure également le débroussaillage des voies reconnues d'intérêt communautaire ainsi que celui de certaines voies communales des communes non équipées. Pour cela, la communauté de communes a renouvelé son matériel et acheté un tracteur et une faucheuse débroussailleuse plus modernes et plus confortables.

- CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS

La Communauté de communes doit assurer les dépenses de fonctionnement et d'investissement des Centre de Secours de BEYNAT, BEAULIEU-SUR-DORDOGNE et MEYSSAC. En 2020, des travaux de réfection de toiture et le changement des menuiseries extérieures ont été réalisés au centre de secours de Meyssac.

En 2021, c'est la construction d'un troisième Centre d'Incendie et de Secours sur la commune de BEAULIEU-SUR-DORDOGNE Avenue Léopold Marcou qui devrait commencer. Le montant prévisionnel de l'opération est estimé à environ 1 M€.

- GYMNASES

La communauté de communes est propriétaire de deux gymnases, à Beynat et Meyssac, où des travaux d'installation d'éclairage à LED ont été réalisés au courant de l'été afin d'apporter aux utilisateurs un confort visuel et permettre une économie énergétique conséquente.

Enfance jeunesse

- CENTRES DE LOISIRS

En 2020, la communauté de communes propose aux familles 4 sites d'accueil : Tudeils-Beynat-Meyssac-Aubazine. Vous trouverez toutes les informations sur le site internet (inscriptions, tarifs...).

Pour 2021, une nouvelle organisation sur le fonctionnement des sites est en cours et des travaux sont prévus sur le site de Meyssac avec l'installation d'une pergola.

Retrouvez toute les informations et actualités sur notre site www.midicorrezien.com

- Crèches :

Les trois crèches de MEYSSAC, BEAULIEU-SUR-DORDOGNE et LANTEUIL sont gérées en délégation de service public par la Mutualité Française Limousine. La communauté de communes doit cependant assurer les dépenses de grosses réparations des bâtiments.

Ainsi, en 2020, elle a remplacé la pompe à chaleur sur le site de LANTEUIL pour un montant de 22 653,00 € HT.



COMMUNE DE PUY D'ARNAC - 19120

SECTEUR et/ou LIEU-DIT	NOM DES VOIES	PRECISIONS
Beauregard	Route de Beauregard	d'Escaravage jusqu'à la Route du Col de la Berche de la D106 à la D153
Belpeuch Belpeuch	Route de Belpeuch Impasse de la Saurelle	du Bourg de Nonards jusqu'à Leyge de la D106 à Leyge de Belpeuch à la Saurelle
Beyssin Beyssin	Impasse du Champ Route de Beyssin	départ route de Beyssin de la 4P vers dernière maison de la Salle Polyvalente jusqu'à la Rte de Collonges (de la D153 à la D38)
Bonneval Bonneval	Chemin du Coudert Impasse de la Digue Impasse de la Fontaine du Puy Noir	au centre de Bonneval départ route de Bonneval départ route du Col de la Berche D153
Bonneval Bonneval Bonneval	Route de Bonneval Impasse des Lavandes	route du Col de la Berche à la Rte d'Escaravage de la D153 à la D106 départ Bonneval vers l'étang de l'A.S.A.
La Brousse La Brousse	Impasse des Chataigniers Impasse des Chênes	départ route de Beauregard VC 1P dans Bourg La Brousse départ route de Beauregard VC 1P sortie La Brousse
Site de La Cafoulière	Impasse de la Cafoulière	Site touristique de la Cafoulière
Le Cellier	Impasse du Cellier	départ route de Vialon de la 8P au Cellier
Challons	Impasse de Challons	du Marchoux de Nonards jusqu'à Challons
Champestran Champestran Champestran Champestran	Impasse de Lascaroux Impasse des Chevreuils Impasse des Fougères Route de Champestran	départ route de Champestran VC 2P départ route de Champestran VC 2P en aval départ route de Champestran VC 2P en amont Route des Fardines jusqu'à la Comm. de Marcillac la Croze (D15)
La Combarelle	Impasse du Suquet	départ route des Fardines VC 2P
La Croix	Impasse de la Croix	départ route du Col de la Berche D153
Le Cros Le Cros Le Cros Le Cros	Chemin du Brasier Chemin du Cros Impasse de la Chouette Impasse des Noyers	du Chemin du Cros à la route d'Escaravage de la Route d'Escaravage à la rte Col de la Berche - D106 à la D153 départ route d'Escaravage D106 en amont départ route d'Escaravage de la D 106 en aval
Eglise	Route de l'Eglise	rte du Bourg de Nonards à la Place de l'Eglise (interse de D106 à D153)
Escaravage Escaravage Escaravage Escaravage Escaravage	Chemin des Granges Chemin des Pics Chemin des Tilleuls Chemin de la Sourdoire Impasse de la Roche	Dela Route d'Escaravage à la Route de Beauregard : de la D106 à la 5P de la Route d'Escaravage D106, sortie Escaravage, à la Martinie au Centre d'Escaravage chemin parallèle à la Sourdoire de la rte de la Gironne au ruisseau : la Machalle départ route de Beauregard sortie Bourg Escaravage à droite VC 1P

Escaravage	Route d'Escaravage	de la D153 à la D15 sur Commune de Curemonte
Les Fardines	Route des Fardines	de la D153 sortie de Bourg à la D38
Farges	Impasse des Etangs	départ route de Farges VC 5P en amont
Farges	Impasse des Marronniers	départ route de Farges VC 5P en aval
Farges	Route de Farges	de la Route de Champestran à la Route d'Escaravage D106
La Garenne Basse	Impasse de la Garenne Basse	départ route du Puy del Treil VC 1P
La Garenne Haute	Route de la Poste	de la rue Jacques Favarel à la route d'Escaravage (D153 à la D106)
La Gironne	Route de la Gironne	de la route d'Escaravage à Marcillac la Croze (RD 106 à la RD 15)
Le Golf	Route du Col de la Berche	Sortie Bourg MAIRIE jusqu'à la Berche (Croisem. D1053 / Comm de Sioniac et Queyssac)
Laudubertie	Impasse des Jardins	départ rue Jacques Favarel dans le centre Bourg de Laudubertie
Laudubertie	Impasse du Peyratel	départ rue Jacques Favarel D153, au Peyratel
Laudubertie	Route de la Jeanne	de la rue Jacques Favarel à la route de Collonges la Rouge (du parking à la RD38)
Laudubertie	rue Jacques Favarel	de la MAIRIE jusqu'à l'intersection en dessous du parking
Malecourse	Impasse des Vignes	départ route des Fardines VC 2P
La Marboutie	Impasse du Lavoir	départ route de Nonards D 106, au dessus du Lavoir
La Marboutie	Route du Bourg de Nonards	Sortie Bourg MAIRIE jusqu'à la Marboutie (D106)
Monmezot	Route de Monmezot	de la route des Fardines VC 5P, direction le Moulin Haut, jusqu'à Route de Champestran
Le Paradis	Route du Paradis	Route du Bourg de Nonards à la route de Belpeuch
Le Peuch	Chemin du Peuch	croisement D153 / 2P / à la D153
Peyrusse	Route de Peyrusse	départ de la route de la Gironne à la route de la Gironne
Pont de Montmaur	Impasse du Pont	départ route de Collonges la Rouge D 38
La Poujade	Impasse de la Poujade	départ route de Vialon VC 8P
Puy Del Treil	Route du Puy del Treil	Route de Beauregard jusqu'à la Commune de Curemonte
Puy Marty	Route du Puy Marty	De la Martinie vers Teillet (commune de Curemonte)
Pré de Périer	Impasse de la Fraise	départ route d'Escaravage (Ciref) D106
Pré de Périer	Impasse du Pré de Périer	départ route d'Escaravage D106, à hauteur du Brumefond
La Range	Chemin du Tacot	de la Range jusqu'à la Route de Beyssin (ancienne voie de chemin de fer)
Le Roussel	Chemin du Roussel	du Roussel D153 à la Jeanne

Soleilhot	Impasse du Coin Perdu	départ route des Fardines VC 5P
Les Trois Crozes	Route de Collonges la Rouge	de l'Emprunt jusqu'au Pont de Montmaur
Vialon	Impasse de Vialon	départ route de Vialon VC 8P en amont du Pont du Cérou
Vialon	Route de Vialon	de la route de Nonards jusqu'au Cimetière de Nonards de la D106 à la D940



PRENEZ SOIN DE VOUS !



APPARTEMENT A LOUER - 35 rue Jacques Favarel



Photos de Mr Michel DAUPHIN